



HAL
open science

La coéducation à l'école primaire entre enseignants et parents d'élèves

Éloïse Popiel

► **To cite this version:**

Éloïse Popiel. La coéducation à l'école primaire entre enseignants et parents d'élèves. Education. 2022. dumas-03791650

HAL Id: dumas-03791650

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03791650>

Submitted on 29 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE

MASTER 2 MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention **Premier degré**

Année universitaire 2021 – 2022

La coéducation à l'école primaire entre enseignants et parents d'élèves

Présenté et soutenu par : Éloïse POPIEUL

Sous la direction de : Mme Christelle DORMOY - RAJRAMANAN

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont apporté aides et conseils dans l'élaboration de ce mémoire.

Dans un premier temps, je voudrais remercier ma directrice de mémoire Mme DORMOY-RAJRAMANAN. Je la remercie de m'avoir encadrée, aidée et conseillée.

Je remercie l'ensemble des enseignants de l'école primaire Les Lilas à Nortkerque pour leur contribution et leur soutien. Ils m'ont fourni des informations essentielles pour la rédaction de ce mémoire. Merci également aux parents d'élèves de CM2 de cette même école pour leur participation.

Enfin, je remercie ceux qui ont contribué, de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Résumé

Les parents issus d'un milieu populaire peuvent rencontrer des difficultés dans l'instruction de leurs enfants. On peut donner plusieurs raisons à cela : un passé scolaire compliqué, la peur du jugement, une incapacité à aider. C'est pourquoi une coéducation entre enseignants et parents est nécessaire. Cette pratique va permettre de rassurer et d'aider les parents mais aussi leurs enfants afin qu'ils progressent dans les apprentissages et qu'ils aient les mêmes chances de réussite que les autres élèves. Cependant, sa mise en place n'est pas simple. Les enseignants comme les parents peuvent rencontrer des obstacles. Ainsi, nous nous questionnons sur les moyens à mettre en œuvre pour établir une coéducation efficace entre ces deux partenaires.

Parents from the popular class may face difficulties in their children education. There are many reasons for this : a complicated school past, the fear of judgment, the inability to help. That's why a co-education between teachers and parents is necessary. It will allow to reassure and to help parents but also their children so that they can progress in learnings and have the same chances of success as other pupils. However, this implementation is not easy. Teachers and parents can both face obstacles. So, we are questioning on things to set up to establish an efficient co-education between them.

Mots clés : Coéducation ; Parents ; Enseignants ; École ; Dispositifs.

SOMMAIRE

Remerciements	2
Résumé	3
Introduction	6
Chapitre 1 : Présentation structurée du cadre théorique	8
1.1. Le concept de coéducation	8
1.1.1. Définition du terme	8
1.1.2. La coéducation au fil du temps	8
2.1. Les obstacles à une bonne coéducation	9
2.1.1. La représentation des parents par les enseignants	9
2.1.2. La conception de l'école pour les parents	10
3.1. La mise en place de la coéducation	11
3.1.1. Une meilleure communication entre enseignants et parents	11
3.1.2. Faciliter les outils	14
3.1.3. Expliciter les apprentissages	15
4.1. La coéducation dans les textes institutionnels	16
4.1.1. L'évocation de la coéducation dans les programmes officiels	16
4.1.2. Des aides apportées par le réseau Canopé	17
Chapitre 2 : proposition d'expérimentation sur le terrain et de dispositifs de recueil de données	18

1.1. Premiers dispositifs mis en place au sein de ma classe	19
2.1. Descriptif de notre première étude	19
2.1.1. Objectifs de l'étude	19
2.1.2. Présentation du recueil de données	20
3.1. Descriptif de notre deuxième étude en lien avec les résultats obtenus précédemment	21
3.1.1. Objectifs de l'étude	21
Chapitre 3 : analyse des résultats des dispositifs de recueil de données	22
1.1. Résultats de notre première étude	22
1.1.1. Résultats du questionnaire destiné aux parents d'élèves	22
1.1.2. Analyse des résultats	25
1.1.3. Réponses des enseignants lors des entretiens	27
2.1. Remédiations et actions concrètes au sein de ma classe	28
Conclusion générale	29
Bibliographie	30
Annexes	33

Introduction

J'ai relevé toute l'importance d'une coéducation entre enseignants et parents lors du confinement de mars 2020. Dès lors, le contraste entre les différentes formes que prends l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants s'est accentué. Les enseignants ont tendance à avoir un modèle idéal de parents qui correspond principalement à celui des classes moyennes et supérieures et à considérer les parents qui ne suivent pas ce modèle comme des parents « démissionnaires ». De plus, cette accusation révèle un désarroi des enseignants face aux changements qui ont eu lieu dans leur métier. C'est l'hétérogénéité qui s'impose comme une grande difficulté et qui est souvent perçue négativement. Kakpo et Dabestani (2019, p.38) ont montré que la responsabilité des difficultés est attribuée aux familles et que plusieurs faits leur sont reprochés (Périer, 2005) : la manière d'encadrer leurs enfants hors temps scolaire ne serait pas adaptée et ne relèverait pas d'enjeux pédagogiques, le temps passé devant les écrans serait trop important, les sorties en famille non exploitées et les jeux éducatifs trop peu utilisés. Glasman (1992, p.112) explique que les enseignants veulent que les parents « livrent à l'école un enfant scolarisable ». Ensuite, se pose le problème de l'autorité caractérisé par une mauvaise éducation ou l'absence au contraire de celle-ci. Enfin, c'est le manque d'investissement pour l'institution scolaire qui se fait sentir comme l'absence lors des réunions organisées par les établissements. Cependant, derrière ces accusations, se cache un problème plus profond qui invalide l'idée de parents « démissionnaires ». Les parents issus d'un milieu populaire ont un capital scolaire faible ce qui les met en difficulté pour l'aide aux devoirs. Le manque ou l'absence de savoirs peut être combiné à un sentiment d'incompétence pour ces familles qui préfèrent quelques fois s'abstenir plutôt que de mal faire. Malgré cela, le temps consacré aux devoirs est long ce qui montre bien la volonté de réussir et de s'investir dans l'apprentissage de leurs enfants (Gouyon, 2004), on peut même observer un surtravail chez ces familles. Le capital économique joue également un rôle puisque les familles issues des classes moyennes ou supérieures peuvent bénéficier du dispositif privé d'aide aux devoirs pour leurs enfants ce qui n'est pas le cas pour les classes populaires qui ne sont cependant pas démissionnaires puisque la recherche a montré qu'ils sont de plus en plus préoccupés par les enjeux scolaires. Cette année, en tant que fonctionnaire stagiaire, m'a permis de me rendre compte réellement des relations que peuvent avoir certaines familles avec l'école.

J'ai pu alors distinguer trois catégories de parents. Tout d'abord, ceux avec qui j'ai eu des échanges réguliers voire systématiques après la classe. Ces parents veulent des informations sur le fonctionnement du travail dans la classe ou alors des conseils pour aider leurs enfants dans les apprentissages. La deuxième catégorie regroupe les parents avec qui j'ai pu communiquer de temps en temps, ce sont des parents qui sont ouverts aux discussions et qui répondent souvent à mes demandes. Enfin, il y a les familles avec qui j'ai eu des difficultés pour communiquer. Encore aujourd'hui, en décembre, il y a certains parents que je n'ai pas encore vus et qui ne répondent pas à mes invitations ou demandes. C'est face à cette catégorie que j'aimerais mener une réflexion afin de comprendre pourquoi les relations sont difficiles entre eux et l'enseignante ou l'institution scolaire en général. Je veux aussi et surtout, trouver des solutions pour faire évoluer cette situation dans le but premier d'aider et d'amener leurs enfants vers la réussite. Mes premières recherches porteront donc sur les outils déjà mis en place ou non par des collègues enseignants et les répercussions sur leurs relations avec les parents d'élèves. Ces premiers résultats vont me servir en tant qu'enseignante pour ma classe. Mon second axe de recherche portera donc sur l'évolution ou non des relations avec ces familles éloignées de l'école après avoir mis en place les outils de coéducation qui ont fonctionné selon nos premiers résultats de recherche. Concrètement, il est essentiel qu'une coéducation se mette en place entre les enseignants et ces familles en difficulté. L'apprentissage des enfants ne se fait pas seulement à l'école, mais c'est un processus qui a lieu quotidiennement grâce à leur entourage. L'enjeu est aussi que les élèves aient tous la même chance de réussite, peu importe leur origine sociale. Au cours de ces travaux de recherche, nous tenterons de trouver des réponses à cette question : comment les enseignants peuvent-ils accompagner les familles populaires dans l'encadrement des apprentissages de leurs enfants ?

Ce travail est composé de deux grandes parties : en premier lieu, nous exposerons le cadre théorique de notre recherche dans lequel nous définirons les notions et les concepts et ferons une synthèse de plusieurs écrits scientifiques. Dans un deuxième temps, nous proposerons une expérimentation sur le terrain de dispositifs pédagogiques et de recueil de données. Enfin, nous ferons une synthèse des résultats obtenus afin qu'ils soient analysés.

Chapitre 1 - présentation structurée du cadre théorique

1.1. Le concept de coéducation

1.1.1. Définition du terme

Tout d'abord, il est essentiel de définir la notion de coéducation. Le Larousse du XXe siècle dans son édition de 1929 donne une définition très générale, elle serait une « éducation donnée ou reçue en commun », soit l'idée d'une coopération entre les individus. Le site *universcience* caractérise la coéducation plus précisément comme « une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration [...] le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...) ». Cette pratique présente alors de nombreux intérêts pour l'enfant puisque tous les aspects de sa vie sont pris en compte. Le concept de parentalité se doit également d'être défini afin de comprendre le statut et le rôle des parents. La loi réformant la protection de l'enfance d'avril 2011 le qualifie comme « le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant », ce lien suppose des droits et des obligations bien précis qui doivent aller dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Cependant, cette définition nous questionne quant à la différence entre éducation et instruction. Au plan étymologique, le mot « éducation » est issu du latin *educatio* et du verbe *ducere*, ce qui veut dire conduire ou guider alors que l'instruction désigne le fait de transmettre des connaissances. Beaucoup d'enseignants estiment que ce n'est pas leur rôle d'éduquer les enfants, mais celui des parents, pourtant l'administration chargée des domaines de l'instruction publique se dénomme aujourd'hui, le ministère de l'Éducation nationale alors que ,pendant longtemps, il s'était appelé le ministère de l'instruction publique.

1.1.2. La coéducation au fil du temps

Si l'on regarde maintenant l'évolution de cette coéducation au fil du temps : selon le rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale intitulé *La place et le rôle des parents dans l'école* datant de 2006, la place et le rôle des parents au sein de l'école est

questionné à partir de la Révolution française. Au 19^e siècle, la loi Guizot du 28 juin 1833, le lien entre les familles et l'école est source de débat. Si cette période marque en quelque sorte le début de la coéducation, elle marque aussi le début d'une rupture entre l'école et certaines catégories de famille. Pour les familles modestes, la volonté massive d'inscrire tous les élèves à l'école n'était pas bien vue. En effet, c'était pour eux une diminution de la main d'œuvre et donc d'une partie de leurs revenus. Dans l'autre sens, l'État n'était pas non plus ouvert à ces familles, il y avait même une sorte de jugement par exemple par rapport au patois. La situation change dans les années 1970 suite à la massification. Les parents vont alors apparaître comme des partenaires et leurs droits vont être reconnus. Dans la circulaire du 11 juillet 1985 et dans la loi d'orientation de 1989, ils sont désignés comme des « membres permanents et à part entière de la communauté éducative ».

2.1. Les obstacles à une bonne coéducation

2.1.1. La représentation des parents par les enseignants

Pour la plupart des enseignants, dès les débuts de l'année scolaire, on voit qu'un jugement est fait sur les parents d'élèves. Ce point est d'autant plus visible quand l'enseignant a déjà eu les frères et/ou sœurs auparavant. Avant même que l'année scolaire ne soit commencée, on juge ces familles par le comportement qu'elles ont pu avoir les années précédentes. Ce jugement a des répercussions sur l'enfant directement qui n'a pas le temps de « faire ses preuves », on lui colle une étiquette en fonction de ses parents ou de l'attitude passée de ses frères et sœurs. Lors de mes stages, j'ai pu entendre des discours d'enseignantes de ce type : « S'il est comme son frère, ça va être compliqué cette année » ou « Il n'y a pas de suivi des parents, c'était déjà compliqué de les rencontrer quand j'avais sa sœur ». Ces raisonnements vont faire obstacle dans le processus de coéducation puisqu'on ne laisse aucune chance pour que ça fonctionne. Périer (2019) montre que les familles populaires sont le plus touchées par cette représentation. Ce constat n'est pas étonnant puisque c'est souvent plus compliqué d'avoir des rapports en tant qu'enseignant avec ces familles. L'exemple des parents issus de l'immigration est donné puisqu'ils font parti d'une part non-négligeable qui subit souvent cette distance avec l'école. Erving Goffman, sociologue, dit « pour comprendre la différence, ce n'est pas le différent qu'il

convient de regarder, mais bien l'ordinaire ». Ces propos sont intéressants parce que les difficultés résident bien dans ce point. Les familles issues de l'immigration ou même issues des milieux populaires sont jugées comme différentes, ce qui les sépare inéluctablement des autres familles jugées conformes par l'institution scolaire. Ce jugement, je l'ai eu en tant qu'enseignante comme le montre notre introduction. J'ai mis en œuvre une catégorisation des familles de mes élèves. Cependant, je ne me suis pas attardée sur leurs origines sociales. Annie Feyfant (2015) et Daniel Verba (2006) émettent eux-aussi un classement. Il y aurait d'abord les familles démissionnaires, celles qui sont absentes ou très éloignées de l'institution scolaire. Il est dit que ces familles ne verraient pas leur rôle dans la scolarité de leur enfant. Or, avant même de détailler les autres catégories, l'idée de « démission » peut être déconstruite comme nous l'avons déjà évoquée. Plusieurs études ont montré que les parents issus des milieux populaires s'intéressent à la scolarité de leurs enfants et exercent même un suivi plus important quantitativement que dans d'autres familles. Les auteurs abordent aussi les familles « indifférentes », cette catégorie concerne les parents qui pensent ne pas pouvoir aider leurs enfants et donc s'éloignent de l'école. Le terme « indifférent » me paraît alors mal adapté puisqu'au contraire, ils ont une volonté d'aider. La troisième catégorie représente les familles peu impliquées, c'est-à-dire les parents qui essayent d'agir mais qui ne savent pas comment faire, comment bien faire. Elles seraient elles-aussi en retrait bien-que non-absentes. Enfin, la dernière catégorie concerne les familles très impliquées qui coopèrent avec l'enseignante et l'école. Dans ce groupe, on retrouve aussi les parents qui peuvent être sur-présents et qui émettent des critiques sur les pratiques de l'instituteur. Ces parents sont le plus souvent issus des catégories sociales supérieures.

2.1.2. La conception de l'école pour les parents

Les familles ont aussi un point de vue en ce qui concerne l'institution scolaire et ce dernier varie souvent en fonction de leur propre vécu. De plus, ce ressenti face à l'école se répercute chez l'enfant. Les parents qui émettent un avis négatif sur l'institution scolaire auront de grandes chances de transmettre ce ressenti à leurs enfants. C'est pourquoi, il est important de mettre en confiance les parents et de les rassurer pour accueillir l'enfant sereinement et l'amener vers la réussite. Jean-Pierre Terrail (1997) montre aussi qu'il y a

une montée de la préoccupation scolaire chez les familles populaires depuis les années 1960. Les parents d'aujourd'hui veulent que leurs enfants fassent de longues études et qu'ils réussissent leur vie avec un métier gratifiant. Cette envie est d'autant plus présente chez les familles populaires qui espèrent que leur progéniture ne suivra pas le même parcours scolaire qu'eux. De plus, la société d'aujourd'hui demande aux jeunes de faire de hautes études et d'avoir le plus de diplômes possibles, on parle de scolarisation prolongée. Ainsi, le comportement des parents face à leurs enfants dans le domaine scolaire a changé. Jean-Pierre Terrail nous dit que depuis les années 1970, on assiste à une hausse du contrôle des résultats scolaires, du suivi des devoirs, des contacts avec l'enseignant ou encore des cours particuliers même pour les familles populaires. Ces résultats marquent un constat frappant :

Les familles populaires, qui ont donc une situation socio-économique faible, n'hésitent pas à dépenser de l'argent pour aider leurs enfants scolairement. Périer (2005) parle d'une « pédagogisation » des relations et activités familiales. C'est-à-dire que même dans l'environnement familial, une attention est donnée au langage, aux jeux, aux activités, etc. pour instruire l'enfant comme le demande l'institution scolaire. Cependant, cela n'empêche pas les disparités entre les différents milieux sociaux. Les contacts sont toujours plus compliqués entre enseignant et parents issus d'un milieu populaire et cela est dû à de nombreux facteurs comme le manque de confiance envers l'institution et la peur du jugement. Cet obstacle doit être levé par l'enseignant comme nous l'évoquerons dans notre prochaine partie.

3.1. La mise en œuvre de la coéducation

Plusieurs écrits scientifiques et pédagogiques peuvent nous aider à répondre au questionnement de notre projet de recherche : comment les enseignants peuvent-ils accompagner les familles populaires dans l'encadrement des apprentissages de leurs enfants ?

3.1.1. Une meilleure communication entre enseignants et parents

Tout d'abord, il faudrait favoriser la communication entre les enseignants et les parents d'élèves, notamment ceux issus des milieux populaires. Marie-Claude Cortial évoque l'importance d'écouter et d'accompagner les parents. Le mode d'expression des enseignants peut aussi être modifié (« inviter » au lieu de « convoquer »). Catherine Hurtig-Delattre rejoint aussi cette idée puisqu'elle dit que le dialogue est un pilier de la coéducation. De manière générale, la communication va permettre un meilleur cadre de vie pour les enfants dans leurs apprentissages. Il faut également que les informations circulent entre ces acteurs (Akkari, Changkakoti, 2009). Les enseignants doivent pour cela être formés puisque selon une recherche, lors de leur formation initiale ou continue, les enseignants débutants montrent que le domaine des relations entre école et familles n'est que peu enseigné (Akkari, Changkakoti, 2009). C'est pourquoi ils sont confrontés à des difficultés lors de leur arrivée sur le terrain, ces problèmes peuvent pourtant être anticipés grâce à une formation plus poussée. Selon Kakpo et Dabestani, cette préparation doit continuer également lors de leur carrière « afin qu'ils développent une attitude de questionnement critique », c'est-à-dire qu'ils ne pensent plus que les parents sont démissionnaires mais réfléchissent aux raisons qui mènent ces derniers à se mettre en retrait. En effet, ils sont souvent jugés négativement par les enseignants en termes d'éducation et Thin (2009) dit que ce jugement n'est jamais purement technique, mais implique toujours une part de morale. Il faudrait alors que les instituteurs baissent leurs exigences, comme nous l'avons évoqué dans notre introduction, il ne devrait pas y avoir de modèle idéal de parents puisque ce sont les enfants issus des milieux populaires qui doivent faire face à ses répercussions. Pierre Périer (2005) décline cette idée de « démission » en trois registres : dans un premier temps, les enseignants déplorent le suivi, l'encadrement du temps, des activités et des fréquentations de l'enfant comme insuffisants. On peut donner comme exemple les enfants qui se couchent très tard le soir, ceux qui jouent à la console ou regardent la télévision la nuit, etc. Le deuxième registre concerne la responsabilité et l'autorité. Les familles populaires n'éduqueraient pas correctement leurs enfants et laisseraient cette responsabilité à l'école. Thin (2009) développe aussi ce point dans *un travail parental sous tension*. Or, les parents issus des familles populaires exercent une autorité face à leurs enfants. Cette dernière est cependant différente des attentes de l'école, Thin (2009) nous parle d'une surveillance constante et de sanctions immédiates qui peuvent aller jusqu'au châtement corporel. Là encore on retrouve une incompréhension

entre enseignants et parents, la communication pourrait permettre une meilleure compréhension des attentes de l'école. Le troisième et dernier registre concerne le désintérêt des parents pour la scolarité de leurs enfants. Cette idée vient du fait de leur rare présence lors des réunions organisées par les enseignants. Pour faciliter la coéducation entre enseignants et parents et trouver des outils, il faut comprendre pourquoi les enseignants ont cette vision des parents issus de milieux populaires mais aussi comprendre et aider les parents qui sont en difficulté avec l'institution scolaire. Plusieurs sociologues ont voulu expliquer le discours de « démission ». Pierre Périer (2005) développe deux facteurs importants. Tout d'abord, il y a une méconnaissance de ces familles populaires. Les enseignants ne seraient pas capables de comprendre ni de se mettre à la place de ces familles puisqu'ils n'ont pas vécu la même chose. Si l'on regarde les origines sociales des enseignants, on se rend compte qu'ils viennent le plus souvent des classes moyennes ou supérieures. Pour ses premières années dans le métier, un enseignant se retrouve souvent dans les quartiers populaires ce qui amène directement à un jugement de classe. Ce jugement se fait d'ailleurs par les deux parties parce que l'enseignant arrive dans ces quartiers avec des a priori forts, il est persuadé qu'il va avoir affaire à des élèves difficiles avec des parents qui ne se soucient pas du parcours scolaire de leurs enfants. Du côté des parents le constat est le même, ils ne se sentent pas à la hauteur, ont peur du jugement de l'enseignant ainsi la situation n'évolue pas et aucune communication n'est possible.

Dans un premier temps, la communication doit être précédée d'une meilleure compréhension de la part des enseignants. Selon une enquête de l'Institut CSA datant d'avril 2008, 65 % des parents, issus des quartiers populaires, travaillent le matin avant 8h30 et 47 % après 19h30. Cette information permet de comprendre leurs absences lors des réunions, les horaires de ces dernières peuvent donc être réaménagés par l'enseignante afin de laisser une chance à ces parents de venir à l'école. De plus, les rencontres avec les parents doivent être préparées afin que la communication se passe au mieux. Il ne faut pas oublier que les deux partis sont là pour une même raison : aider l'enfant et le faire évoluer. Pour ces parents, il peut être difficile de revenir dans une salle de classe, leur rappelant de mauvais souvenirs. La rencontre peut alors se faire dans une autre salle de l'école comme la salle de garderie peut-être plus accueillante et moins effrayante. L'enseignant doit être concis et précis afin que les parents comprennent la raison de leur venue et il expose des faits concrets sans accusation. Pour que la communication se passe au mieux, il n'est pas

souhaitable que la conversation fasse état d'une liste de choses négatives sur l'enfant. Au contraire, il ne faut pas hésiter à parler des progrès de l'enfant, de ses réussites pour mettre en confiance et rassurer les parents. Enfin, l'enseignant doit se mettre aussi en situation d'écoute pour laisser les parents exprimer leurs inquiétudes, leurs préoccupations ou leurs questionnements. Thin (2009) évoque ces rencontres et parle d'une mise en confiance des parents qui doit venir de l'enseignant alors que ce dernier attend que ce soit aux parents de venir vers lui.

3.1.2. Faciliter les outils

Les enseignants peuvent aussi aider ces parents en difficultés en facilitant les outils et travaux mis en place. Les devoirs représentent souvent une source de conflits dans les familles populaires en raison de nombreux dysfonctionnements. Tout d'abord, la quantité de travail prescrit aux élèves peut être trop importante, ce qui amène à un découragement chez les élèves. Le contenu des devoirs doit aussi être réfléchi afin qu'il soit réalisable indépendamment par les enfants, il faut que ce soit un rappel des notions vues précédemment en classe et non une découverte. Enfin, les consignes doivent être faciles et explicites afin que tous les enfants et parents les comprennent. Certains termes utilisés pour prescrire les devoirs sont ambigus comme le verbe « apprendre » qui peut avoir plusieurs significations : apprendre par cœur, connaître la leçon en reformulant, savoir l'appliquer, etc. (Kakpo et Netter, 2013). Les supports de travail peuvent aussi être complexes (plusieurs cahiers différents, code couleur, etc.). Catherine Hurtig-Delattre montre que les moyens actuels peuvent faciliter la coéducation entre les enseignants et les parents (mail, blogs, etc.). Au-delà de l'incompréhension des consignes, il peut aussi y avoir un sentiment d'incompétence chez les parents issus de familles populaires. Certains n'ont pas suivi de hautes études ou n'ont pas eu un parcours scolaire facile, ils se mettent donc en retrait directement et laissent la charge à l'enfant ou alors donnent cette responsabilité aux frères et sœurs du foyer. Cette attitude peut aussi venir d'une stratégie de protection. En effet, par peur de mal-faire et d'être jugé pour ses erreurs, ces parents préfèrent quelques fois s'effacer. Ne maîtrisant pas les codes ou les normes scolaires et sociales des enseignants, les parents peuvent se sentir en position d'infériorité. Lors de cette année en tant que professeur des écoles stagiaire, j'ai été confrontée à une mère qui m'évoquait ses

difficultés pour aider son enfant dans les apprentissages, elle ne savait pas comment aider sa fille à apprendre ses leçons. Tout d'abord, je me suis questionnée sur le travail qui avait été fait en classe. Les notions n'étaient peut-être pas assez travaillées en classe ce qui laissait les élèves en difficulté le soir chez eux. Ainsi, je n'hésite pas à réaliser plusieurs évaluations formatives au cours d'une séquence d'apprentissage pour situer les acquisitions de mes élèves et ne pas leur donner de leçon à apprendre chez eux sans qu'ils ne les aient comprises en classe. Ainsi, il me semble important qu'une remise en cause soit faite par l'enseignant quand un parent exprime ses difficultés et surtout les difficultés de son enfant. Dans un deuxième temps, des conseils peuvent être donnés aux parents pour l'apprentissage des leçons. Une ou plusieurs séances peuvent être consacrées en classe à la recherche d'une stratégie d'apprentissage pour chaque enfant. On peut alors citer la théorie des intelligences multiples de Howard Gardner qui peut permettre non seulement d'apprendre aux élèves à apprendre, mais aussi de développer leur estime de soi.

3.1.3. Expliciter les apprentissages

Enfin, les enseignants peuvent conseiller les parents et leur expliciter les apprentissages. La « lecture cursive » est un outil pédagogique qui peut aider les enfants issus des classes populaires. Pour la définir, la « lecture cursive » désigne une lecture personnelle de l'élève prescrite par l'école, mais réalisée en dehors du temps scolaire (Kakpo, 2014), le but est de transmettre le plaisir de lire et de lutter contre les inégalités sociales puisque les familles populaires ont souvent un capital culturel et financier faible. De plus, leurs pratiques d'accompagnement peuvent entrer en contradiction avec les visées de l'école, il est alors essentiel que les attentes de l'école soient explicitées. Il ne faut pas créer une pression autour de l'élève au risque de perdre de vue l'objectif principal : donner le goût de la lecture. L'enfant doit être libre de lire ce qu'il veut, il ne faut pas interdire ou imposer tel type d'ouvrage.

L'apprentissage peut aussi passer par le jeu ce qui n'est pas toujours limpide pour les familles populaires, pourtant la recherche montre que le jeu présente de nombreux avantages. Evelyne Vauthier développe certains points : il peut faciliter la concentration, le développement de la mémoire et rendre actif l'enfant, cette liste n'étant pas exhaustive. Les programmes de l'école primaire mentionnent d'ailleurs cette idée en disant que « le jeu

est l'activité normale de l'enfant et qu'il conduit à une multiplicité d'expériences sensorielles, motrices, affectives... [...] C'est par le jeu que l'enfant construit ses acquisitions fondamentales » principalement pour le cycle 1. Sandrine Vincent (2000) montre que les parents divisent les jeux en deux catégories : les « jeux récréatifs » et les « jeux éducatifs ». Les « jeux éducatifs » sont utilisés en classe et trop rarement dans la sphère domestique, surtout pour les familles populaires. Souvent, pour ces familles, le jeu n'apparaît pas comme un moyen d'apprentissage, bien au contraire. Le jeu va être utilisé comme un moyen de « pression » pour que l'enfant améliore ses résultats scolaires. Il n'est pas étonnant d'entendre un discours de ce type : « si tu n'as pas de bonnes notes à ta dictée, tu seras privé de console ». Cette situation est moins fréquente chez les familles favorisées qui essaient plutôt de comprendre d'où peuvent venir les difficultés. De même, quand l'enfant a de bons résultats, les familles populaires vont utiliser le jeu comme une récompense alors que pour d'autres familles, on estime que les bons résultats doivent venir du bon sens de l'enfant qui doit comprendre les enjeux de l'école.

4.1. La coéducation dans les textes institutionnels

4.1.1. L'évocation de la coéducation dans les programmes officiels

En 1985, un premier décret stipule la place des parents dans le système éducatif français. Ce dernier nomme les parents comme des membres à part entière de la communauté éducative et comme des partenaires permanents de l'école. Le code de l'éducation donne une place aux parents lors des conseils d'école, des conseils d'administration des établissements et des conseils de classe. Ces premiers textes constituent un premier début dans la coéducation même si le terme n'est pas encore stipulé. En 2006, un nouveau texte remplace la circulaire de 1985. L'éducation nationale justifie alors ce changement : « Ces dispositions méritaient d'être précisées et ancrées dans un texte réglementaire notamment en prenant appui sur les bonnes pratiques déjà mises en œuvre dans les écoles et les établissements scolaires ». Le texte précise toujours les différents droits des parents qui sont :

- le droit d'information et d'expression
- le droit de réunion

- le droit de participation

La loi de refondation de l'école de 2013 ne laisse pas de côté les parents, bien au contraire. Elle amène le terme de coéducation et le définit comme une collaboration étroite et une responsabilité partagée entre l'école et la famille dans l'éducation des enfants. Les objectifs premiers sont l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves. Elle peut aussi permettre une meilleure transition entre le milieu familial et le milieu scolaire, générateur de stress pour certains enfants. Cette circulaire de 2013 cherche à renforcer la coopération entre l'école et les parents et pour cela, elle développe trois leviers d'actions qui sont à privilégier :

- rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents, comme affirmés et précisés dans les circulaires de 2006 et 2012, en accordant une attention particulière aux parents les plus éloignés du système éducatif. Cette dernière mention pointe directement du doigt les difficultés que peuvent rencontrer les familles populaires.
- construire une véritable coopération entre les parents et l'école en diversifiant les modalités d'échanges et en sensibilisant et formant les personnels de l'éducation nationale pour la communication des familles. C'est un des points développés dans notre partie sur les actions qui peuvent être mises en place pour une bonne coéducation.
- développer la coordination et la visibilité des actions d'accompagnement à la parentalité.

Le but est pour eux « d'améliorer les résultats du système éducatif et de rebâtir une école juste pour tous [...] qui soit un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement » et la coopération en serait un enjeu majeur. Les programmes de cycle 3 évoquent également l'idée de coéducation à propos des valeurs de la République mais précisent bien que l'école ne doit pas se substituer aux familles à ce sujet.

4.1.2. Des aides apportées par le réseau Canopé

Au niveau institutionnel, Canopé propose des aides et actions pour les enseignants et les parents afin de favoriser la coéducation, organisées en quatre catégories : les principes et facteurs favorisant, dans l'établissement, dans la classe et avec l'élève. Les idées sont nombreuses et sont accompagnées de faits concrets. En effet, on peut trouver des exemples d'écoles qui ont déjà appliqué ces conseils et leurs répercussions. On peut donner

l'exemple des écoles et collège de Woippy (59) qui ont créé des lieux de rencontre, programmés des formations sur les interventions des parents en conseil de classe. Des spectacles ont été organisés et ils ont ouvert l'opération « mallette des parents » à tous. La « mallette des parents » a pour objectif d'améliorer la communication entre les parents d'élèves et l'institution scolaire. Cette mallette contient des outils qui peuvent aider les discussions lors des rencontres avec les familles. C'est également un site qui présente des ressources pour aider les parents mais aussi les professionnels de l'éducation.

D'autres idées sont apportées comme l'opération « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE). Cette opération a pour but d'aider les parents d'élèves étrangers primo-arrivants et elle est mise en place selon trois objectifs. Tout d'abord, l'acquisition du français selon les quatre compétences comme développé dans les programmes (comprendre, parler, lire et écrire). Cet enseignement est important parce que sans lui la communication avec les enseignants se trouve coincée, ce qui va mener inmanquablement à une distance entre les deux acteurs. De plus, ces parents doivent suivre les progrès scolaires de leurs enfants (carnet de correspondance, emploi du temps, bulletin etc.). Dans un deuxième temps, on aide ces parents à mieux comprendre le fonctionnement de l'École et ses attentes. Là encore, ce point fait le lien avec notre partie sur l'explicitation des apprentissages. Il est impossible d'émettre un jugement envers les parents issus de l'immigration ou non si les demandes de l'enseignant n'ont pas été explicitées. Enfin, il faut avoir connaissance des valeurs de la République et de leur mise en œuvre dans la société française. C'est un point qui est important et qui est développé régulièrement dans les programmes afin de former les élèves en citoyens de demain.

Chapitre 2 - proposition d'expérimentation sur le terrain de dispositifs de recueil de données

Notre questionnement de recherche est celui-ci : comment les enseignants peuvent-ils accompagner les familles populaires dans l'encadrement des apprentissages de leurs enfants ?

Le but de cette étude est de trouver des solutions pour les familles populaires mais aussi pour les enseignants afin qu'ils puissent mettre en place une coéducation efficace qui permette à tous les élèves d'avoir la même chance de réussite. Il est essentiel que la classe

sociale d'un enfant ne soit pas un facteur de réussite ou d'échec, au risque de créer des inégalités. Cependant, avant de concevoir des solutions, il faut comprendre d'où viennent les difficultés. Les articles scientifiques et professionnels, que nous avons présentés dans notre première partie, nous ont permis de construire des hypothèses.

1.1. Premiers dispositifs mis en place au sein de ma classe

On sait que la relation entre enseignants et familles populaires est complexe et basée sur des « a priori ». Ainsi, il faut développer la communication entre ces deux types d'acteurs et leur donner l'occasion de discuter de leurs difficultés respectives. Il est possible que le fait de donner du temps et de l'attention à ces familles puisse leur redonner un sentiment de confiance. Les enseignants doivent aussi, dès qu'ils le peuvent, impliquer les parents dans les projets de l'école pour montrer qu'ils ont un rôle et qu'ils sont importants pour l'éducation de leur(s) enfant(s). Les devoirs posent également problème chez ces familles, il faudrait alors faciliter leur compréhension avec la mise en place, par exemple, d'un lexique plus simple ou d'une explication au préalable en classe avec les élèves. Enfin, les exigences envers ces familles doivent être atténuées pour ne pas créer de pression négative. Les enseignants doivent déjà être formés pour que ces dispositifs soient efficaces et adaptés aux réalités sociales. Il n'est pas toujours évident de conseiller les parents sur des pratiques à mettre en place avec leurs enfants sans qu'ils ne se sentent réprimandés. Il est important que les enseignants préviennent les parents quand leur enfant a des difficultés mais aussi quand il a réussi à les surmonter et à progresser, ceci peut se faire grâce aux différents moyens de communication (mail, téléphone, site) ou lors d'une rencontre. Pour ce qui est de l'accompagnement dans la scolarité, les parents peuvent être invités à l'école pour lire des histoires aux enfants, ils peuvent aussi, quelques fois, superviser des apprentissages (particulièrement au cycle 1).

2.1. Descriptif de notre première étude

2.1.1. Objectifs de l'étude

Mon premier axe de recherche repose sur la vision que peuvent avoir les parents de l'école mais aussi du lien qu'ils ont avec l'enseignante. Cela va nous permettre de dresser un premier bilan sur les difficultés rencontrées par les parents et sur leurs demandes afin qu'une bonne coéducation avec l'enseignant se mette en place. L'étude présente un deuxième objectif qui est de découvrir les pratiques de mes collègues enseignantes afin de partir de leurs réussites et de leurs expériences. Les résultats vont me permettre d'adapter ma deuxième étude qui présentera la mise en place de la coéducation au sein de ma classe.

2.1.2. Présentation du recueil de données

Cette recherche se fera par le biais d'un questionnaire à destination des parents de mes élèves. Ce questionnaire sera réalisé avec l'application Google Forms et diffusé aux parents par mail par l'intermédiaire du directeur de l'école. Le sondage débutera le 20 décembre 2021 et prendra fin le 24 janvier 2022. Ce recueil de données est anonyme et les répondants seront informés de la raison de l'étude dans l'introduction du questionnaire.

Il me semble important de situer l'école dans laquelle je suis affectée cette année et qui sera à l'origine des recherches. J'exerce dans une petite école de campagne, les origines sociales des familles sont variées. La classe concernée est une classe de CM2 composée de 25 élèves.

Les questions posées seront les suivantes :

- La catégorie socioprofessionnelle (8 grandes catégories au choix)
- A quelle fréquence rencontrez-vous l'enseignant de votre enfant ?
- Êtes-vous en contact avec les parents des autres élèves ?
- Apportez-vous de l'aide à l'école de votre enfant ?
- L'enseignant vous sollicite-t-il régulièrement ?
- Vous sentez-vous informé de ce que fait votre enfant quand il est à l'école ?
- Ressentez-vous le besoin d'avoir plus d'informations sur ce que fait votre enfant à l'école ?
- Êtes-vous souvent en difficulté face aux devoirs de votre enfant ?
- Osez-vous demander de l'aide à l'enseignant à ce sujet ?

Les réponses à ce questionnaire vont me permettre d'adapter ma posture d'enseignante et d'agir précisément sur ce qui pose le plus problème afin qu'une coéducation efficace se mette en place par la suite.

Cette recherche sera poursuivie par un entretien avec les collègues de cette même école. L'objectif ici est de partir des réussites d'autres enseignants en matière de coéducation. Leurs expériences vont me permettre de me construire en tant qu'enseignante stagiaire. Il me semble également important de ne pas négliger les recherches faites auparavant et les solutions trouvées. Les raisons de l'entretien seront expliquées aux interrogés, le but n'étant en aucun cas de juger leurs pratiques enseignantes.

Les questions posées seront les suivantes :

- Quel est le niveau de votre classe ?
- Depuis combien de temps enseignez-vous ?
- Trouvez-vous les parents relativement investis dans l'apprentissage de leurs enfants ?
- Vous êtes-vous déjà retrouvé face à des familles dites « démissionnaires » ?
- Si oui, avez-vous essayé de mettre des choses en place pour les impliquer ?
- Si oui, furent-elles efficaces ?
- Avec le temps, avez-vous vu une plus grande importance donnée à la coéducation ?

3.1. Descriptif de notre deuxième étude en lien avec les résultats obtenus précédemment

3.1.1. Objectifs de l'étude

L'objectif premier est de mettre en place concrètement la coéducation au sein de ma classe avec les parents d'élèves. Pour cela, je vais me servir des résultats obtenus lors du questionnaire destiné à ces mêmes parents ainsi que lors de l'entretien avec les collègues. En fonction des attentes des parents, j'adapterai les outils à mettre en place. Le

questionnaire pourra être redonné aux parents à la fin de l'année pour voir l'évolution de leurs idées. L'objectif final et le plus important est de voir si ces modifications au sein de la classe influenceront sur les résultats et la réussite des élèves. Ce constat pourra être validé ou non en interrogeant les élèves pour connaître leur rapport avec l'école.

Chapitre 3 - analyse des résultats des dispositifs de recueil de données

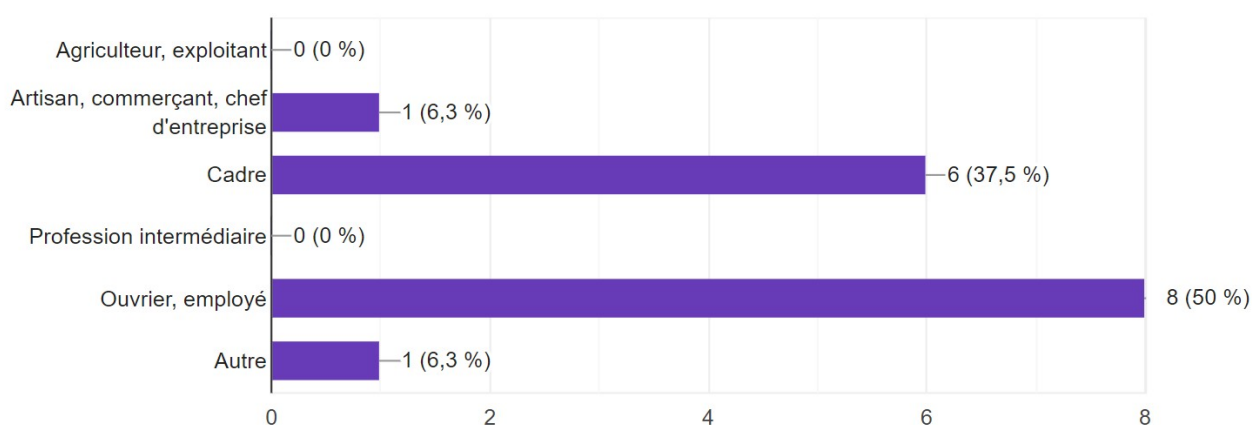
1.1. Résultats de notre première étude

1.1.1. Résultats du questionnaire destiné aux parents d'élèves

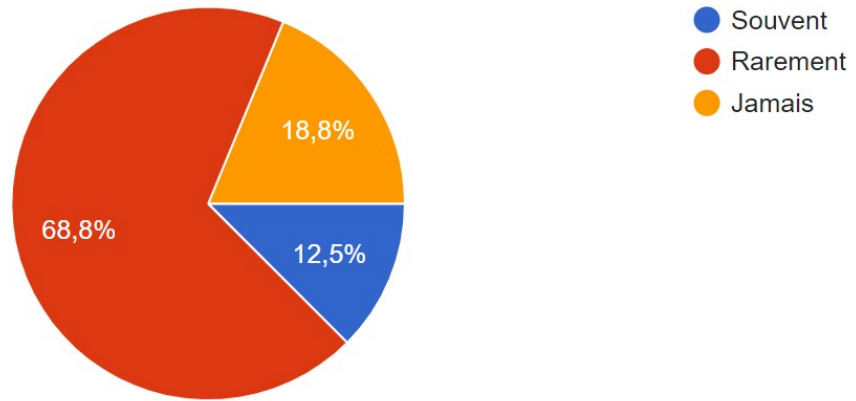
Le 20 décembre 2021, un questionnaire a été envoyé aux parents d'élèves de ma classe (annexe n°1). La classe étant composée de 25 élèves, 50 parents étaient concernés. Cependant, l'envoi s'est fait par l'intermédiaire de l'espace numérique de travail (ENT) et 10 parents n'ont pu recevoir le mail, leur compte n'étant pas activé. Sur 40, 16 parents ont répondu au sondage. Un nombre assez faible qui sera analysé ultérieurement.

Voici les résultats aux 9 questions :

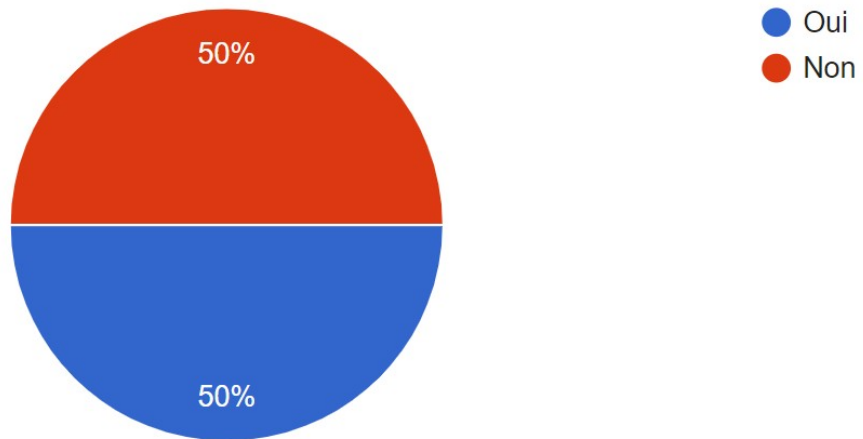
Question n°1 – Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?



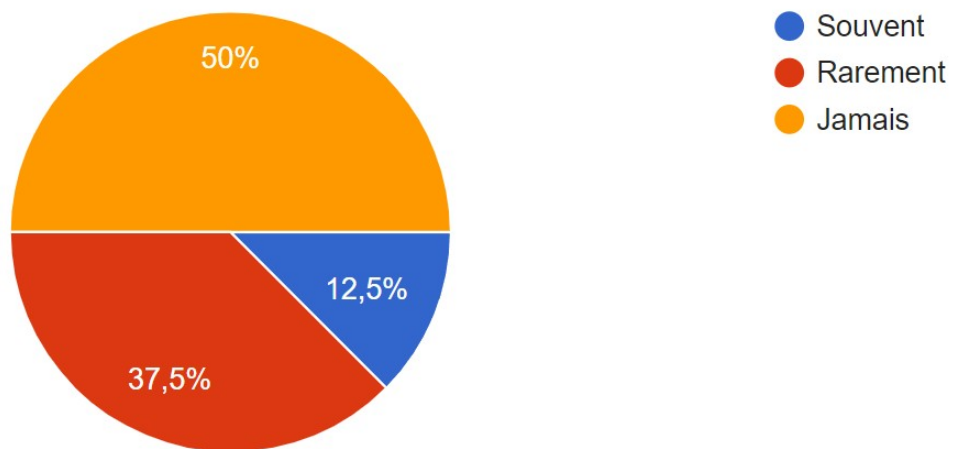
Question n°2 – A quelle fréquence rencontrez-vous l'enseignante de votre enfant ?



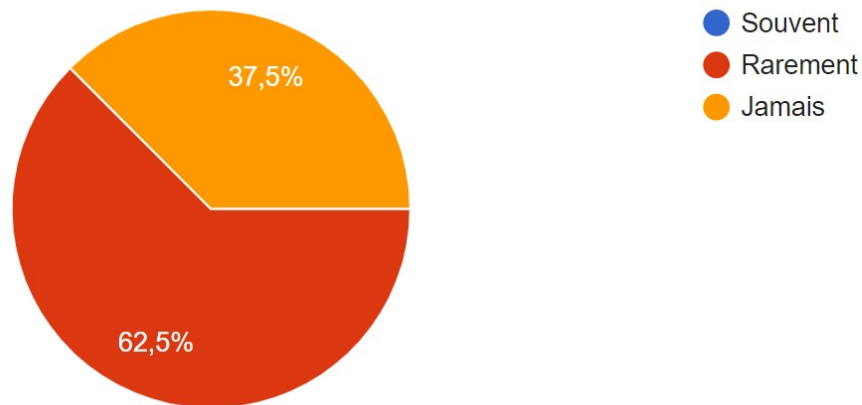
Question n°3 - Êtes-vous en contact avec les parents des autres élèves ?



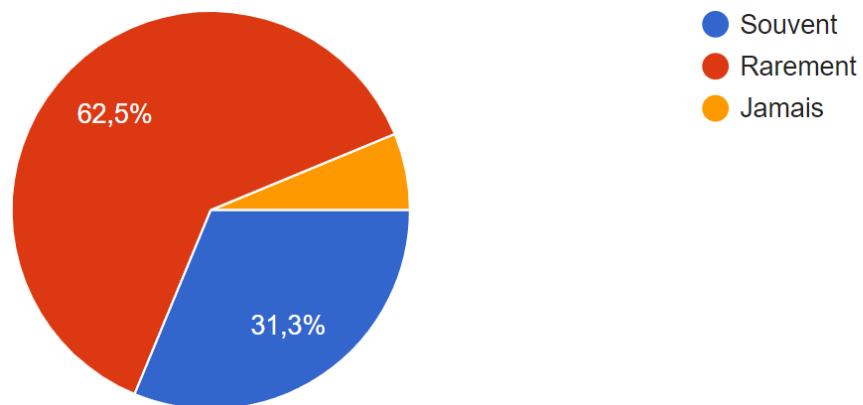
Question n°4 - Apportez-vous de l'aide à l'école de votre enfant ?



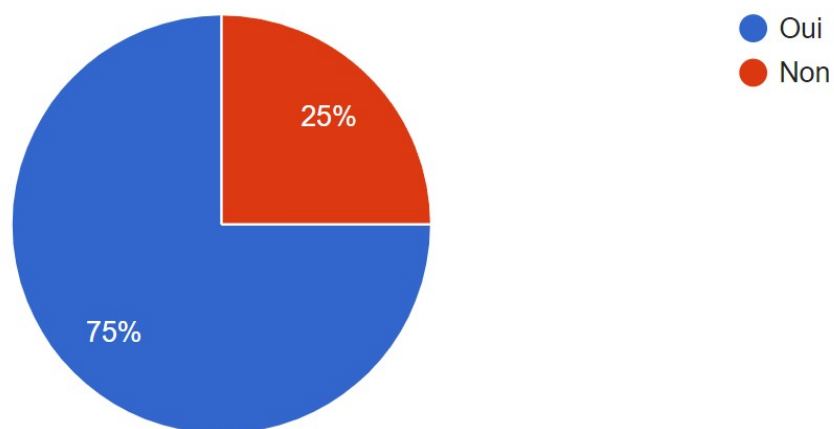
Question n°5 - L'enseignante vous sollicite-t-elle régulièrement ?



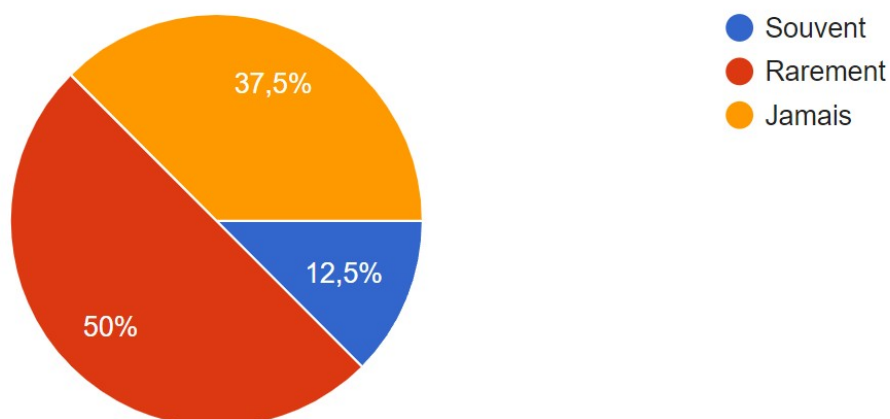
Question n°6 - Vous sentez-vous informé de ce que fait votre enfant quand il est à l'école ?



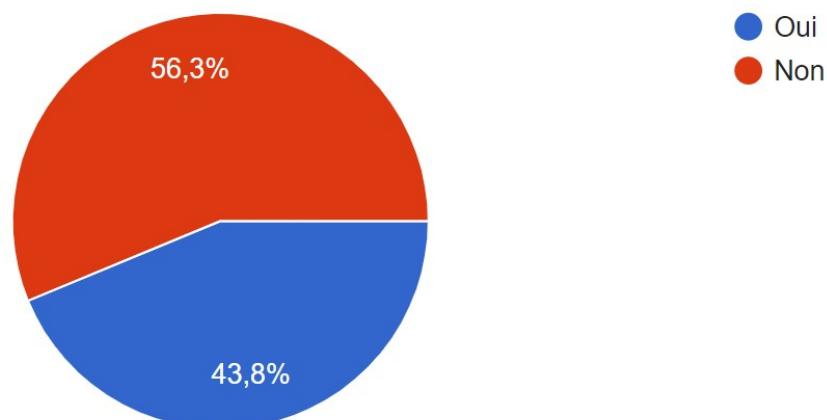
Question n°7 - Ressentez-vous le besoin d'avoir plus d'informations sur ce que fait votre enfant à l'école ?



Question n°8 - Êtes-vous souvent en difficulté face aux devoirs de votre enfant ?



Question n°9 - Osez-vous demander de l'aide à l'enseignante à ce sujet ?



1.1.2. Analyse des résultats

Dans un premier temps, il me semble important d'analyser le taux de participation au questionnaire. En effet, seulement 16 parents y ont répondu. Ce résultat est faible et nous questionne. Les raisons à cela peuvent être nombreuses : manque de temps, d'intérêt, ou encore des difficultés dans l'utilisation des outils numériques.

La première question concerne la catégorie socio-professionnelle. L'objectif étant de vérifier s'il y a un impact sur les réponses données aux questions. Or, ici, je n'ai pas pu observer de correspondance entre ces deux points.

J'ai ensuite questionné les parents sur la fréquence de nos rencontres. On voit que pour 68,8 % des parents, ces échanges sont rares. Il est possible d'expliquer ce résultat. En effet, de septembre à novembre, je rencontrais des difficultés pour aller vers les parents. J'avais peur de ne pas savoir répondre à leurs questions ou remarques, peur aussi qu'ils ne me considèrent pas légitime d'enseigner du fait de mon jeune âge. Le contact avec les parents est pour moi une grosse problématique quand on est professeur des écoles stagiaire (PES). J'avais une volonté de prouver aux parents que j'étais capable d'être une bonne enseignante pour leur enfant. Parallèlement, je ne savais pas comment faire mes preuves et je ne voulais pas prendre le risque de me décrédibiliser. Ainsi, la distance me paraissait la meilleure manière de ne pas faire d'« erreurs ». Aujourd'hui, je remarque une grosse évolution. J'ai compris et remarqué que les échanges avec les parents sont importants et indispensables pour instaurer une relation de confiance avec l'enfant. Je n'hésite plus à aller vers eux, à discuter avec eux et je relève ensuite les bienfaits en classe.

La troisième question concerne le lien que les parents d'élèves ont entre eux. L'objectif étant de comprendre la relation que peuvent avoir les parents avec l'institution scolaire en général même en dehors du temps d'école. Pour la moitié des répondants, il n'y a aucune communication avec les autres parents. Cette réponse est étonnante et n'est pas anodine pour l'enseignante. Cela signifie que pour ces parents, il n'y a pas d'entraide (envoi des leçons, des devoirs, etc.).

Pour l'analyse, je regrouperai la question 4 et 5. La moitié des répondants n'apporte jamais d'aide à l'école et 62,5 % jugent être rarement sollicités par l'enseignante. Là encore ces résultats sont explicables. Dans un premier temps, il y a la peur d'aller à la rencontre des parents comme expliqué ci-dessus. Ensuite, avec la COVID-19, nous n'avons pas pu rencontrer les parents pour la remise du livret scolaire unique (LSU) et les sorties scolaires n'étaient pas possibles non plus. De ce problème, découlent des conséquences comme le montrent les résultats aux questions 6 et 7. Les répondants ne se sentent pas assez informés sur ce que fait leur enfant à l'école et ils ressentent le besoin d'avoir plus d'informations. C'est un point important qui avait été développé aussi dans notre partie théorique. Il faut développer la communication avec les parents, expliquer les difficultés que leur enfant a pu avoir dans la journée mais aussi ses réussites et progrès.

Enfin, les deux dernières questions concernent les devoirs donnés aux élèves. La moitié des répondants ne rencontre que rarement des difficultés face aux devoirs de leur enfant et 37,5 % n'en rencontre jamais. Ces résultats sont plutôt rassurants mais ce constat ne concerne pas tous les parents. De plus, 56,3 % des répondants n'osent pas demander de l'aide à l'enseignante à ce sujet.

1.1.3. Réponses des enseignants lors des entretiens et analyse des réponses

Plusieurs entretiens ont eu lieu avec mes collègues le 24 et le 25 février 2022. L'objectif étant de questionner les rapports qu'ils ont ou qu'ils ont pu avoir avec les parents d'élèves ainsi que leur vision de la coéducation. Les premières questions furent basées sur le contexte d'exercice du métier afin d'observer si les réponses divergent selon le cycle d'enseignement ou encore selon la durée de la carrière.

J'ai ensuite demandé aux enseignantes si elles trouvaient les parents investis dans l'apprentissage de leurs enfants. La réponse est presque unanime : ils seraient le plus souvent impliqués et cela rejoint notre développement fait dans la partie théorique. Seule une enseignante de cycle 1 trouve que l'investissement de leur part reste rare. En effet, quand elle sollicite les parents pour venir à l'école découvrir les productions des enfants ou encore quand elle demande des accompagnants pour les sorties, il n'y a pas de forte mobilisation. De plus, elle m'expliqua : « heureusement que je peux compter sur certains parents, je sais qu'ils répondent toujours à mes demandes et c'est toujours les mêmes ». Ainsi, il est intéressant de comprendre pourquoi les autres familles ne viennent pas ou ne répondent pas aux mails et surtout de trouver une solution pour réussir à les impliquer dans les apprentissages de leur enfant.

Plusieurs exemples de solution m'ont été donnés. Tout d'abord, la communication : c'est un point très important qui ne demande pas de moyens. Il ne faut pas hésiter à aller à la rencontre des parents, discuter avec eux, trouver des solutions. On peut également expliquer les travaux donnés aux élèves, faire de l'explicitation. Pour un enseignant le travail donné peut paraître évident et pourtant certains parents peuvent se retrouver en difficulté pour aider leur enfant parce qu'ils ne comprennent pas quels sont les objectifs ou

même comment s'y prendre pour permettre à l'enfant de les atteindre. Pour le cycle 1, les enseignantes conseillent de prêter des jeux ou des livres. Cette pratique permet de réduire les inégalités qu'il peut y avoir entre les élèves. Enfin, il est important d'informer les parents sur ce que fait l'enfant à l'école. Une enseignante a mis en place un blog de classe, c'est un outil utile puisque les parents peuvent le consulter à n'importe quel moment. Sinon, on peut aussi ouvrir l'école aux parents, les inviter à venir voir une exposition avec les photos des activités menées en classe ou des productions des élèves. On peut aussi les accueillir en classe en début de journée ou pour les temps de jeux de société l'après-midi.

Toutes ces idées sont très intéressantes et assez faciles à mettre en place. Cependant, l'objectif est qu'elles soient efficaces et c'est ce que j'ai demandé à mes collègues. Pour quatre enseignantes, ces démarches sont souvent utiles et elles peuvent le voir dans les résultats de l'enfant mais aussi dans son comportement. C'est aussi rassurant pour l'enseignante puisqu'elle sait qu'il y a un soutien de la part des parents. Cependant, souvent n'est pas toujours et une enseignante trouve que ses méthodes ne sont que rarement profitables. Ainsi, on se rend compte que la mise en place d'une coéducation efficace avec les parents n'est pas chose aisée. Il est possible de rencontrer des obstacles avec certains parents et on ne connaît pas toujours leur raison ni comment les surmonter.

2.1. Remédiations et actions concrètes au sein de ma classe

Après avoir reçu toutes les réponses au questionnaire destiné aux parents, je me suis rendue compte qu'il fallait faire certains changements dans ma pratique professionnelle. J'ai agi sur plusieurs points :

Tout d'abord, la communication. Je n'hésite plus à demander une rencontre avec les parents pour aborder les difficultés, les progrès et les réussites de l'élève. Quelques fois, un rendez-vous n'est pas nécessaire. Il m'arrive de donner des informations directement à la grille de l'école surtout quand elles sont positives. Je communique aussi beaucoup plus avec les élèves : je les encourage, leur montre ma fierté quand ils progressent. Cette attitude agit aussi sur la relation avec les parents puisque les enfants se sentent en

confiance. Je me souviens d'une fois où j'avais dit à un élève que j'étais fière de lui parce qu'il avait réussi à résoudre un problème en mathématiques. Le lendemain, il est arrivé à l'école très heureux et il m'a dit « j'ai dit à maman que vous aviez été fière de moi parce que j'avais réussi mon problème et on a passé une bonne soirée ». J'ai donc rassuré la maman qui pensait que son fils n'y arriverait pas en mathématiques.

Je me suis également familiarisée avec l'environnement numérique de travail (ENT). Sur le cahier multimédia, je poste les travaux des élèves pour informer les parents de ce qui est fait à l'école. Cela agit aussi sur la motivation de l'enfant puisqu'il trouve un intérêt à faire l'activité : le montrer à ses parents et les rendre fiers.

En juin, il est prévu que les parents viennent dans l'école et même dans la classe pour observer les travaux des enfants et leur environnement scolaire. A la suite de ça, le même questionnaire destiné aux parents leur sera renvoyé pour voir s'il y a une évolution par rapport à décembre.

Conclusion

Pour conclure, l'égalité des chances s'impose comme un défi à l'école primaire afin que tous les élèves aient les mêmes opportunités de développement social. Pourtant, les familles issues des milieux populaires sont souvent en difficulté face à la scolarité de leurs enfants. Il est essentiel que les enseignants mettent en place des moyens et qu'ils favorisent la coéducation avec ces parents pour lutter contre les inégalités et c'est ce qui est questionné dans notre mémoire de recherche. Plusieurs idées ont été données pour faciliter la coéducation avec les parents d'élèves : améliorer la communication, prêter des jeux et des livres, inviter les parents à l'école pendant les apprentissages ou pour observer les activités des élèves. Cependant, on observe des limites puisqu'il y a certains parents avec qui les contacts sont difficiles voir impossibles. Néanmoins, il est important de persévérer afin d'instaurer un bon climat scolaire pour l'enfant.

BIBLIOGRAPHIE

Textes scientifiques

- AKKARI, A., CHANGKAKOTI, N., 2009, Les relations entre parents et enseignants : bilan des recherches récentes, *La revue internationale de l'éducation familiale* [en ligne], 1., n°25, p.103-130, <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2009-1-page-103.htm#s1n3>. Consulté le 1 avril 2021.
- BISSON-VAIVRE, C., KHERROUBI, M., 2017, Parents « gèneurs » ou « acteurs » : la place difficile des parents dans l'école, *Administration et éducation* [en ligne], 1., n°153, p.5-8, <http://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2017-1-page-5.htm>. Consulté le 12 novembre 2021
- GLASMAN, D., 1992, *L'école hors l'école : soutien scolaire et quartiers*, *Revue des sciences de l'éducation* [en ligne], 19., n°4, p.112, <https://www-erudit-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/fr/revues/rse/1993-v19-n4-rse1857/031682ar.pdf>. Consulté le 24 mars 2021.
- GOUYON, M., 2004, *L'aide aux devoirs apportée par les parents*, Insee Première, n°996
- HICKEL, F., 2008, *échec scolaire : travailler avec les familles*, *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], n°5, <http://journals.openedition.org/sejed/2672>, Consulté le 12 novembre 2021.
- KAKPO, S., NETTER, J., 2013, *L'aide aux devoirs : Dispositif de lutte contre l'échec scolaire ou caisse de résonance des difficultés non résolues au sein de la classe ?*, *Revue française de pédagogie* [en ligne], 1., n°182,

p.55-70,<https://www-cairn-info.ressources-electroniques.univ-lille.fr/revue-francaise-de-pedagogie-2013-1-page-55.htm>. Consulté le 25 mars 2021

- KAKPO, S., 2014, *Lecture cursive et familles populaires*, Le français aujourd'hui [en ligne], 2., n°185, p. 39-45, <https://www-cairn-info.ressources-electroniques.univ-lille.fr/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-2-page-39.htm>. Consulté le 25 mars 2021
- MASCLET O., MISSET S., POULLAOUEC T., 2019, *La France d'en bas ? : idées reçues sur les classes populaires*, Cavalier Bleu Eds, Idées Reçues Grand Angle.
- PERIER, P., 2005, *École et familles populaires : sociologie d'un différend*, Rennes, Presses universitaire de Rennes, p. 221.
- PERIER, P., 2019, *Des parents invisibles : l'école face à la précarité familiale*, Recherche et formation [En ligne], 94, <http://journals.openedition.org/rechercheformation/5282>. Consulté le 6 novembre 2021.
- THIN, D., 2009, *Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires*, Informations sociales [en ligne], 4., n°154, p. 39-45,<https://www-cairn-info.ressources-electroniques.univ-lille.fr/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-2-page-39.htm>. Consulté le 25 mars 2021

Textes professionnels

- CORTIAL, M-C., 2019, *La coéducation existe-t-elle vraiment ?* [En ligne], <https://www.cahiers-pedagogiques.com/La-coeducation-existe-t-elle-vraiment>. Consulté le 24 mars 2021.

- HURTIG-DELATTRE, C., 2020, *Vous avez dit « coéducation » ?* [En ligne], <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Vous-avez-dit-coeducation>. Consulté le 25 mars 2021
- HURTIG-DELATTRE, C., 2017, *La coéducation à l'école : c'est possible* [En ligne], <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/02/10022017Article636223109155675326.aspx>. Consulté le 25 mars 2021.
- VAUTHIER, E., 2006, *Un mode d'apprentissage efficace* [En ligne], <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Un-mode-d-apprentissage-efficace>. Consulté le 25 mars 2021

Textes institutionnels

- BOEN, 2013, *Renforcer la coopération entre les parents et l'école* [En ligne], <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo38/REDE1324999C.htm>. Consulté le 24 mars 2021.
- CANOPE, 2010, *La coéducation avec les familles* [En ligne], <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-coeducation-avec-les-familles.html>. Consulté le 24 mars 2021.
- Ministère de l'Éducation nationale, 2020, *Programme du cycle 3* [En ligne], https://cache.media.eduscol.education.fr/file/AScolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf, p.60. Consulté le 25 mars 2021.

ANNEXES

Document n°1 – Questionnaire vierge destiné aux parents d'élèves.

La coéducation entre enseignants et parents

Cette enquête est réalisée pour mon mémoire de recherche. Ce questionnaire va me permettre de dresser un bilan sur votre vision de la coéducation avec l'enseignante.

Il est entièrement anonyme.

Je vous remercie par avance pour votre participation !

Mme Popieul

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

- Agriculteur, exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre
- Profession intermédiaire
- Ouvrier, employé
- Autre

A quelle fréquence rencontrez-vous l'enseignante de votre enfant ? *

- Souvent
- Rarement
- Jamais

Êtes-vous en contact avec les parents des autres élèves ? *

- Oui
- Non

Apportez-vous de l'aide à l'école de votre enfant ? *

- Souvent
- Rarement
- Jamais

L'enseignante vous sollicite-t-elle régulièrement ? *

- Souvent
- Rarement
- Jamais

Vous sentez-vous informé de ce que fait votre enfant quand il est à l'école ? *

- Souvent
- Rarement
- Jamais

Ressentez-vous le besoin d'avoir plus d'informations sur ce que fait votre enfant à l'école ? *

- Oui
- Non

Êtes-vous souvent en difficulté face aux devoirs de votre enfant ? *

- Souvent
- Rarement
- Jamais

Osez-vous demander de l'aide à l'enseignante à ce sujet ? *

- Oui
- Non